

Position du CNAEMO – Vendredi 17 mars 2017

Inclusion et fait associatif : démarches citoyennes ou injonction politique ?

L'inclusion interroge aujourd'hui le monde associatif, à travers le rôle sociétal et les valeurs sociales de celui-ci. Une société inclusive est-elle la nouvelle norme ?

Il est clair que le positionnement varie inéluctablement entre les injonctions politiques et l'initiative citoyenne. Ainsi, nous ne pouvons qu'être partie prenante d'un positionnement qui tendrait à réduire les inégalités et prévenir les ruptures de parcours.

Accompagner vers l'insertion, coordonner l'action sociale tout en valorisant ses acteurs est une réponse globale à l'impératif d'inclure car cela frappe par l'aspect « politiquement correct » de la démarche.

Bien évidemment, les associations ne peuvent pas mettre cette notion de côté.

C'est pourquoi, il est essentiel de s'interroger sur les changements de pratiques de la société et l'évolution du vocabulaire.

Aujourd'hui, l'ambition politique et gouvernementale favorise le développement des politiques de la ville en faveur de l'inclusion. Nous voyons fleurir ici ou là des plans pluriannuels pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale. Il existe ainsi une forte appropriation de la politique de solidarité par les acteurs de terrain. C'est à la fois rassurant et complexe car les moyens mis en œuvre manquent parfois de cohérence voire d'à propos.

Les politiques de cohésion sociale visent principalement des publics en grandes difficultés socio-économiques, en situation de précarité voire d'exclusion. Ce fait n'est pas nouveau. Par contre, les termes employés évoluent. La question qui se pose est de savoir si l'émergence de termes tels que « inclusion » annonce un véritable changement sociétal ou si cela reflète un phénomène de mode, créant l'illusion du changement plutôt qu'un changement véritable. Se dégage alors en contre-jour l'idée d'une société monolithique, en équilibre, dans laquelle l'individu est soit inclus, soit exclu.

Les lois et leurs décrets nous imposent de mettre en place de nombreuses actions, démarches et plans qui alourdissent considérablement les missions associatives. Mais pour prendre réellement sens, l'inclusion portée et défendue par le monde associatif doit tendre vers une intégration participative, où inclusion et exclusion sont deux notions étroitement liées.

Ainsi, inclure dans une entité, quelle qu'elle soit, suppose des « frontières » claires, des marges précises, des indicateurs référencés, permettant de vérifier si l'individu se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de celle-ci.

Appréhender le système social par la participation sociale, c'est précisément entrer au cœur de l'action mais aussi des conflits, des tensions, constituant ainsi des points d'intégration de l'utilisateur dans son environnement.

Avec Pierre TAP¹, le CNAEMO pense que : « l'acteur social ne cherche véritablement à s'adapter à son milieu social, à s'y intégrer, que dans la mesure où il a le sentiment de pouvoir s'y réaliser, non seulement à travers la satisfaction de ses désirs, mais grâce à la possibilité d'y faire œuvre, de transformer tel ou tel aspect de la réalité extérieure, physique ou sociale, en fonction de ses propres projets ».

¹ Professeur émérite de psychologie à l'Université de Toulouse, auteur de nombreux ouvrages :
2012 - Inclusion professionnelle et identité au travail chez les personnes en situation de handicap
2012 - Identités, soi et adaptation

Ainsi, l'inclusion au risque de devenir normative, peut empêcher la réalisation personnelle où toute marque ou forme d'originalité seraient bannies. Nous aurions alors à faire à un monde aseptisé, sans couleur, ni odeur, formé de groupes d'individus ayant perdu toute identité propre au profit d'une adaptabilité de masse à une société rigidifiée. Mais peut-être est-ce déjà quelque peu le cas...

Il devient alors nécessaire voire vital de trouver un juste milieu entre l'individualisme, pouvant à l'extrême conduire à la marginalisation où le collectif serait dénué de toute créativité, de toute originalité.

L'inclusion peut donner lieu à une dynamique qui cloisonne, qui enferme les personnes dans des institutions, des filières spécialisées, des parcours pré-déterminés. Car s'intégrer, c'est aussi se reconnaître semblable aux autres et en même temps c'est se différencier des autres.

Si c'est cette idéologie de l'inclusion qui est retenue, qui serait l'adaptation à tout prix, alors le risque est d'aboutir finalement à une exclusion et par conséquent être contre productive.

Relais du monde associatif, le CNAEMO a toujours été force de proposition dans le champ social et médico-social. Mais aujourd'hui, les initiatives sont souvent peu suivies d'effet et enclavées dans des procédures contraignantes. Il n'est plus question dorénavant de proposer des solutions innovantes pour répondre à des besoins émergents mais plutôt de répondre à des appels à projets, tels des appels d'offres en fait. Ce qui change considérablement la donne et l'esprit même de l'associatif.

Car ce secteur se nourrit des besoins sociétaux, s'en inspire, pour apporter des réponses pertinentes. Mais pour être innovant, encore faut-il qu'il ait l'espace nécessaire pour lui permettre de créer, inventer, construire, étayer ses propositions.

Le travail social et le secteur associatif représentent un outil de lutte contre les inégalités et l'exclusion. Il n'empêche que pour être efficace, il est nécessaire d'instituer une dynamique de co-construction : co-construction des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire. C'est pourquoi, il semble important d'impulser un changement des pratiques tout en étant en cohérence avec les valeurs portées par les associations. Il ne faudrait pas que les initiatives prises soient ponctuelles et uniquement en lien avec l'engagement et la volonté personnels...

Le fait associatif, valeur primordiale que le CNAEMO défend beaucoup auprès de différentes instances, a la responsabilité de créer des formes novatrices d'accompagnement, dans un climat budgétaire contraint. Il paraît primordial de repenser les partenariats et réajuster les moyens afin de favoriser l'inclusion à travers le soin, l'insertion, le développement des potentialités de chacun.

Rappelons ici que l'émergence associative naît, entre autre, de l'absence de réponse adaptée face à un problème vécu.

Le fait associatif participe de la démocratie et s'inscrit dans une démarche de réflexion autour de problèmes sociétaux toujours plus prégnants.

Quelle que soit l'évolution des vocables, les associations auront toujours à se positionner sur les problématiques sociales.

Il ne peut en être autrement...